

JUILLET-AOÛT • 2019 • n° 194

# Pontoise : MAG



10-11 • DOSSIER

**JANVIER 2020 : L'OUVERTURE  
D'UNE MAISON MÉDICALE**

13 • **CULTURE ET LOISIRS I**  
LA FÊTE NATIONALE

14 • **SPORTS & JEUNESSE I**  
ATHLETISME  
UNE EQUIPE D'ELITE

20 • **SERVICE PUBLIC I**  
LES INSCRIPTIONS AUX  
TEMPS PÉRISCOLAIRES



Depuis peu de temps en réalité, malgré les nombreux avertissements ! Lors du conseil municipal du 24 mai 2018, le maire pouvait encore tranquillement déclarer : « En l'état, la couverture médicale de Pontoise reste satisfaisante »

**MAISON MÉDICALE : UNE DÉMARCHE  
PRIORITAIRE ET COLLECTIVE**

Chères Pontoisiennes, Chers Pontoisiens,

Depuis un certain temps, mes collègues élus (quelle que soit leur appartenance politique d'ailleurs) et moi-même travaillons sur l'offre de soins à Pontoise. Si, comme vous le savez sans doute, la Santé publique n'est pas une compétence des collectivités territoriales, nous ne pouvons pas nous en désintéresser.

C'est pourquoi j'avais demandé au Conseil municipal d'approuver l'établissement d'un diagnostic de notre territoire par l'Union Régionale de Professionnels de Santé médecins Ile-de-France, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé. Les premières conclusions de cette étude indiquent que Pontoise est, comme la plupart des villes françaises, confrontée à un manque de médecins généralistes. Classée en Zone d'Intervention Prioritaire, notre commune va aussi sans doute un peu plus tard souffrir d'un déficit de spécialistes.

Pour faire face à cette situation, nous écoutons les administrés, nous nous enrichissons des conseils d'experts, des expériences des autres communes, nous soutenons la démarche de notre centre hospitalier qui travaille sur son rapprochement avec les médecins de ville...

Nous avons mené nombre d'études et de réunions. Nous avons écarté la proposition d'une de mes collègues élue de créer un centre municipal de santé avec des praticiens et collaborateurs salariés de la Ville car les expériences prouvent que ce type de structure génère un important déficit de plusieurs centaines de milliers d'euros. Ce ne serait pas raisonnable en l'état.

Après avoir réuni le groupe de travail d'élus pour trouver des solutions, nous avons finalement choisi de créer une Maison médicale rue Claude-Debussy. Les travaux à réaliser comprendront la rénovation complète d'un bâtiment. L'aménagement intérieur permettra l'accueil de 4 médecins et professions libérales et la création d'un parking de 11 places. L'opération bénéficiera de subventions de la Région, du Département et de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Le Conseil municipal a voté la planification des travaux et le lancement des demandes de subventions.

Il reste, bien évidemment, à trouver des médecins ! Nous nous y employons. Des contacts sont déjà établis, des pistes sont travaillées. Tous les professionnels de santé (médecins et professions para-médicales) sont sollicités. Tous les réseaux, les connaissances, les collègues sont mis à contribution. Qui sait, peut-être avez-vous vous-même une suggestion à nous faire ?

Je ne vais pas vous dire que la tâche est mince et facile. Mais là où il y a une volonté, il y a un chemin. Soyez convaincus de ma détermination et de celle de mes collègues élus pour que la santé, notre bien le plus précieux, reste à portée de main.

Je vous tiendrai naturellement informé de la poursuite de ce dossier fondamental.

En attendant, je vous souhaite un bel été. Et comme Pontoise reste une ville vivante même en juillet et août, je vous invite à passer prochainement de bons moments festifs.

Philippe HOUILLON  
Maire

*Edito du maire de Pontoise paru dans le Pontoise Mag' de juillet-Août 2019  
source : <https://www.ville-pontoise.fr/publication/juilletaout-2019>*

**Pourquoi cette étude n'est-elle pas rendue publique ?**

**Solveig Hurard, élue PAGV, pour ne pas la nommer...**

**On aimerait des chiffres ! Est-ce à dire que les maires de droite de Conflans, d'Argenteuil et de Franconville et ceux de gauche de Bezons, Fosses et Marly-la-Ville dilapident l'argent public ? La santé est-elle une dépense ou bien un investissement ? Mettre 300 000 € dans une maison médicale sans médecin, n'est-ce pas cela dilapider l'argent public ?**

**A l'exception de l'élue PAGV.**

**Enfin l'aveu ! Une maison médicale pour l'instant sans l'ombre d'un médecin.**

**Après la vidéosurveillance et le parking de centre-ville !**

**Un autre projet est possible !**

**Pour en savoir plus : <https://pontoiseagauchevraiment.wordpress.com>**

**Signez la pétition pour un Centre Municipal de Santé :  
<https://www.unepetition.fr/un-cms-a-pontoise>**